

## L'HOMME EST-IL LE SEUL ANIMAL MORAL ?

Entretien avec Alain PROCHIANTZ

*Le neurobiologiste Alain Prochiantz décrit la place des humains dans l'histoire des espèces animales, et ce qui nous différencie des autres animaux. À l'encontre de la montée de certaines revendications antispécistes, il estime que l'on ne peut pas placer les humains au même rang que les autres animaux, en raison de leurs capacités cognitives et linguistiques sans équivalent.*

*En tant que scientifique, vous avez souhaité parler de la place de l'homme, de l'humain, dans l'histoire des espèces animales. C'est surprenant: on aurait pu croire qu'un scientifique insisterait au contraire sur les parentés, et affirmerait que l'homme est un animal comme les autres...*

■ **Alain Prochiantz:** Cette idée que l'homme est un animal comme les autres est, contrairement aux apparences, d'un anthropocentrisme étonnant et ne peut pas, justement, venir d'un scientifique, pas d'un biologiste en tout cas. Pourquoi ne pas dire que les chimpanzés, ou les équidés, sont des animaux comme les autres? Certes, ce sont des animaux, mais aucune espèce n'est « comme une autre ». Toutes ont leurs particularités, liées à l'évolution des espèces, leur spécificité au sens littéral du terme. Alors, oui, les humains sont des animaux, mais pas « comme les autres ». Ce « comme les autres » résonne comme une négation de l'histoire du vivant, une négation de la différence entre les espèces, selon le vœu naïf de ceux qui pensent, si j'ose écrire, que les frontières entre espèces s'effacent. Si elles le font, ce ne peut être que dans des disciplines autres que la biologie, voire dans la littérature ou la poésie, mais c'est là une tout autre affaire.

Il reste évidemment que cette histoire évolutive signifie que toutes les espèces entretiennent un lien de parenté. Pour revenir aux chimpanzés, nous partageons avec eux un ancêtre commun qui a vécu il y a environ sept millions d'années. Ce qu'il nous faut donc penser, c'est à la fois la parenté évolutive et les différences qui se sont accumulées au cours de ces sept millions d'années et qui, à partir d'un point d'embranchement unique, ont conduit à l'existence de deux espèces extraordinairement différentes – même si elles partagent des caractères, parenté oblige.

*Revenons sur le 1,23 % de différence génétique entre l'homme et le chimpanzé : quelle pertinence a une définition de l'homme par la génétique ?*

■ **Al. Pr. :** Nous ne pouvons, comme vous le dites, sur la base de cet écart, en conclure que nous sommes chimpanzés à 98,77 %... « Qu'est-ce que l'homme ? », question philosophique s'il en est. Mais pas plus que : « Qu'est-ce que le chimpanzé ? » ou la girafe, ou la fourmi. Tout le glossaire des espèces, et pas seulement animales, pourrait ici défilé. Seul l'évolutionnisme peut nous permettre d'apporter des réponses suffisamment générales pour concerner toutes les espèces, mais aussi suffisamment singulières pour rendre compte de l'unicité de chacune d'entre elles.

Ce qui peut nous avancer sur la question du fameux 1,23 % qui concerne des mutations distinguant les chimpanzés des humains. Il s'agit là de mutations ponctuelles, localisées soit dans les 2 % du génome qui encodent des protéines, soit dans les 98 % du génome qui régulent l'expression de ces 2 %, et ne constituent pas de l'ADN « poubelle », comme on s'est plu à le dire, une assertion aussi ridicule que celle qui voudrait que nous n'utilisions que 10 % de notre cerveau. Il faut se méfier de ces chiffres spectaculaires qui offensent l'intelligence. Pour le génome, ce 1,23 % ignore les duplications et délétions de larges fragments d'ADN qui, si on les inclut, font monter la différence à environ 6 %.

Mais, surtout, il y a une distinction entre le quantitatif et le qualitatif. Une mutation, même ponctuelle, peut avoir des effets considérables si elle modifie le territoire d'expression, le niveau ou la durée de cette expression, s'il s'agit d'un gène important, évidemment. On peut penser, par exemple, à un gène régulant la neurogenèse cérébrale, soit générale, soit localisée à une région du cerveau. C'est comme la bombe



de l'oncle de Boris Vian, « un fameux bricoleur » : l'important c'est l'endroit « où elle tombe ». Constatez simplement que, pour un même poids sec (sans gras) de 40 kg, les humains ont quatre fois plus de cerveau que les chimpanzés, nous ne sommes plus dans le 1,23 % mais dans les 400 %. Et si nous nous intéressons à des régions cérébrales qui régulent le comportement cognitif ou linguistique, la différence est encore plus dramatique. Le langage humain, avec sa dimension symbolique, est né de ces quelques mutations.

*Un scientifique reste-t-il darwinien? Pense-t-il les relations entre l'homme et les autres espèces animales selon les critères de Charles Darwin (1809-1882) et revisités : évolution, adaptation, épigénétique?*

■ **Al. Pr.** : L'évolutionnisme n'est pas né avec Darwin. Ce que Darwin a proposé est un mécanisme évolutif fondé sur la sélection des individus les mieux adaptés à un biotope donné, lui-même évolutif. Avec le temps, c'est une donnée essentielle de la théorie, les petites différences favorables peuvent s'accumuler et conduire à la création d'une espèce nouvelle. En revanche, faute de concept de gène, Darwin ne nous dit pas comment ces modifications s'inscrivent dans l'histoire héréditaire. Et aussi, c'est très important, il est hostile à l'idée de sauts évolutifs qui permettraient des évolutions très rapides. Donc, évidemment, la théorie darwinienne de l'évolution a elle-même évolué. Contrairement aux religions, les théories scientifiques évoluent, le plus souvent lentement ou ponctuellement mais, parfois aussi, de façon révolutionnaire quand le cadre théorique ne peut plus accueillir de nouvelles observations. C'est d'ailleurs le travail des savants que de faire évoluer les théories. L'intrusion d'une composante épigénétique est une de ces nouveautés puisque certaines mutations permettent des modifications épigénétiques au fort pouvoir régulateur. Sans développer plus avant, on aura noté que l'on ne peut opposer génétique et épigénétique, n'en déplaise aux idéologues de l'hérédité des caractères acquis.

*Trouvez-vous vaine la question d'une détermination du propre de l'homme?*

■ **Al. Pr.** : L'existence d'un « propre de l'homme » ne me pose pas de problème, mais seulement si nous acceptons, d'une part, qu'il y ait un propre de chaque espèce et, d'autre part, que des traits spé-



cifiquement humains puissent être présents imparfaitement, voire de façon très limitée, ou sous des formes très différentes, chez des espèces qui ne sont pas éloignées, évolutivement parlant, de la nôtre. Prenons l'outil : il est acquis que certaines espèces animales, les chimpanzés, les bonobos ou les corbeaux, sont capables de se saisir de brindilles, voire d'en modifier la forme, pour s'en servir comme outils de recherche de termites ou de larves. Comme ces pratiques sont régionales et non partagées par toute l'espèce, on parle parfois de culture, et cela n'est pas choquant.

Ce qui pose question, en revanche, c'est la façon que certains ont de s'abriter derrière ce mot de « culture », ainsi généralisé, pour effacer la différence immense entre l'utilisation de l'outil par les humains et par les autres espèces animales. La survie de l'espèce humaine, du fait de la faiblesse physique des individus, surtout à leur naissance, repose sur l'organisation sociale et l'utilisation de l'outil. Nous sommes une espèce technique, et c'est là un de nos « propres », au sens où nous dépendons de l'outil et le développons à chaque génération, ce qui n'est pas le cas de la fameuse « brindille ». Pour André Leroi-Gourhan, l'outil prolonge notre bras ; mais, tout aussi bien, l'ordinateur, notre cerveau. C'est là une toute petite illustration de ce « propre de l'homme ».

La question du langage est évidemment centrale puisque nous savons que génétiquement, physiquement (la cavité oro-buccale) et au niveau cérébral, nous avons développé des capacités linguistiques sans équivalents. Mais il ne s'agit évidemment pas uniquement de communication, car tous les animaux communiquent, mais d'un partage de la pensée qui implique, au-delà des seules aires cérébrales directement liées à la fonction langagière, toutes les autres aires, dont les aires cognitives exceptionnellement développées chez les humains. L'invention du langage symbolique est une fonction humaine qui, transposée au niveau de l'écriture, permet le passage de la culture d'une génération à la suivante, chaque génération reprenant là où la précédente en était arrivée, processus à l'origine de l'exception culturelle humaine dans tous les domaines de la connaissance.

*Est-ce qu'on pourrait imaginer d'autres mutations qui accentuent encore cette distance entre l'homme et les autres animaux : par exemple, les émotions sont des réactions qu'on pourrait dire archaïques, est-ce qu'elles pourraient changer ? Disparaître ?*



■ Al. Pr. : Bien entendu, l'évolution continue dans toutes les lignées, y compris la nôtre (celle des Hominines), mais les réponses aux changements de l'environnement, notre adaptation, dépendent beaucoup plus des solutions techniques dirigées que des mutations « au hasard ». D'ailleurs, ces développements techniques peuvent concerner non seulement les objets techniques, mais aussi le vivant lui-même, sa modification génétique. Si nous prenons l'exemple du réchauffement climatique, les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) suggèrent qu'il va se produire trop rapidement pour que la sélection naturelle permette une adaptation « à temps ». On doit alors souhaiter que les scientifiques accélèrent le processus évolutif en recherchant des modifications génétiques qui augmenteraient la résistance aux températures élevées pour les introduire dans le génome des plantes et des animaux susceptibles de se trouver rapidement dans ces conditions extrêmes, pour le plus grand bénéfice des humains habitant ces mêmes régions.

Pour ce qui est des émotions, vous parlez d'archaïsme. C'est probablement un effet résiduel de cette théorie des stades qui voudrait que nous ayons un cerveau archaïque, certains disent reptilien (l'émotion serait reptilienne ?), sur lequel se serait greffé un cerveau plus cognitif, le « moteur sur la charrue » pour reprendre l'expression d'un grand biologiste français. Je considère cette idée d'addition comme assez absurde car chaque nouveauté évolutive doit forcément s'intégrer dans ce qui est déjà là, pour former un nouveau tout. Si vous pensez aux connexions très denses entre toutes les régions cérébrales, corticales et sous-corticales, pour se limiter à cette distinction, il est assez probable qu'une modification en un point de la structure doive soit s'intégrer fonctionnellement au pré-existant, soit être accompagnée en parallèle de modifications à plusieurs niveaux.

*Vous insistez sur le fait que c'est bien parce que l'homme n'est pas un animal comme les autres que la question d'une éthique animale existe. Est-ce que vous diriez que l'homme est le seul animal moral ?*

■ Al. Pr. : Je remplacerais la question de la morale par celle du droit qui, à mon sens, la contient dès lors qu'on veut bien se pencher sur l'origine du droit. D'un point de vue religieux, pour ceux qui croient, le droit est transcendant, et on peut alors parler de morale, de règles ou de



commandements, comme on voudra. Mais ces règles ne concernent que ceux qui adhèrent à une religion, diffèrent entre religions et ne devraient pas concerner les non-croyants. Ce n'est pas toujours le cas quand les humains ont codifié des règles séculières inspirées par des principes religieux.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, celui des Lumières pour certaines contrées, la nature a semblé devoir remplacer Dieu, le droit se faisant alors naturel, ce qui n'implique pas forcément qu'on échappe à Dieu, certainement pas pour ceux qui pensent, suivant en cela Galilée, que le grand livre de la Nature est écrit par Dieu en langage mathématique. La position de Sade, le philosophe de la nature, pas le pornographe, est : « Ni Dieu ni nature. » Il y a évidemment du Montesquieu dans Sade. Ce qui est ainsi énoncé est que le droit n'est ni naturel ni divin, mais écrit par les humains pour régler la vie en société et donc susceptible de varier entre les contrées, et d'évoluer avec le temps et les modifications qui se produisent au sein des sociétés.

Le cas que vous évoquez des lois qui protègent les animaux illustre parfaitement cette question. Les législateurs, parce qu'ils écrivent le droit, ont décidé, pas de façon géographiquement uniforme et depuis récemment, d'introduire dans ce droit l'obligation faite aux humains de prendre en compte la souffrance animale. C'est, de mon point de vue, une bonne chose dès lors que cela ne nuit pas, ou pas trop, aux intérêts humains. Mais cette décision ne traduit pas une solidarité animale née d'une proximité (le fameux brouillage des frontières), elle est prise en raison de la distance qui nous sépare des autres animaux. C'est cette distance qui permet d'établir des règles qui protègent les autres animaux et de les inscrire dans un droit qui n'est pas un droit naturel, mais un droit humain contingent, toujours susceptible d'évoluer. Nous nous imposons des devoirs vis-à-vis des animaux, et nous inscrivons ces devoirs dans le droit, ce qui ne veut pas dire que les animaux ont des droits « par nature ». En fait, les seules lois de la nature qui existent sont d'une certaine rudesse et, pour ceux qui en doutent, je leur propose d'aller explorer, dans le plus simple appareil caractérisant « l'état de nature », les quelques forêts vierges qui restent et de vérifier par eux-mêmes si leurs habitants respectent les droits de l'homme. Ils nous raconteront à leur retour, si retour il y a.

Alors pour répondre à votre question, oui : l'homme est bien le seul animal moral parce qu'il est le seul animal susceptible d'établir, à travers le droit, des règles contingentes et évolutives de la vie en société.



*La part de l'épigénétique est importante, apportant ainsi une modification des individus en fonction de l'environnement, entraînant une individuation. Parleriez-vous d'individus pour les animaux? D'individuation?*

■ **Al. Pr. :** Il y a très peu de façons de s'adapter à un biotope qui se modifie. La première est la migration. Pour reprendre le scénario du réchauffement climatique, il induira des migrations d'animaux, y compris des animaux humains que nous sommes. Pour les végétaux, la migration sera plus difficile, si ce n'est par les cellules sexuelles et les graines, dont la dissémination est assurée par le vent et par le vol des insectes.

La deuxième forme d'adaptation est la sélection génétique de variants mieux adaptés aux évolutions du biotope. Évidemment, ce mode d'adaptation, même s'il concerne toutes les espèces, favorise plutôt celles à reproduction rapide et est incompatible, en tout cas pour les vertébrés, avec une évolution trop rapide du biotope. L'évolution génétique, fondée sur le principe « mutation puis sélection », reste cependant valable pour toutes les espèces, espèce humaine comprise.

Le troisième mode d'adaptation répond à votre question sur la part prise par l'individuation, que vous rattachez à l'épigénétique. On doit en grande partie au biologiste écossais Conrad Waddington (1905-1975) l'idée que le même génotype peut donner lieu, à travers des variations du développement, à plusieurs paysages épigénétiques. Les amateurs de botanique savent que la même graine plantée en montagne ou en plaine peut donner naissance à des plantes de morphologies très différentes, adaptées au biotope correspondant. Dans l'immense majorité des cas, une graine née de la « forme montagne » replantée en plaine donnera une plante de « forme plaine » et vice-versa. Ce qui signifie que ces différentes morphologies sont permises par le même génome et représentent deux formes épigénétiques distinctes du même bagage génétique.

Cette adaptation épigénétique n'est pas l'apanage des seules plantes et, si je passe aux animaux, il est clair que des modifications des conditions de leur développement influent sur leur phénotype, voyez simplement l'accroissement de la taille moyenne des humains depuis cinquante ans. Pour en venir plus directement à votre question, il me faut introduire le cerveau et les modifications qui, dans la construction neuronale de chaque individu, soutiennent une adaptation au monde. Un exemple classique est celui de l'amblyopie. Un enfant qui, à la suite d'une cataracte non opérée avant 5 à 7 ans, a un « œil paresseux » et



une vision monoculaire, ne développe pas au niveau du cortex visuel les circuits neuronaux et synaptiques qui permettent l'analyse d'un monde binoculaire. Si l'œil est opéré avant la fin de cette période de plasticité de 5 à 6 ans, la récupération est possible.

Cet exemple très simple illustre la faculté du système nerveux, au cours du développement postnatal, de s'adapter au monde et pas seulement au monde sensoriel, mais aussi au monde social et affectif, et plus largement au monde cognitif. Cette adaptation est épigénétique, au double sens de modifications de circuits synaptiques et de changements dans la structure du génome des neurones engagés dans cet apprentissage, ou, si vous préférez, dans cette individuation, puisque les individus ont une histoire qui leur est propre. Cela est vrai de tous les mammifères, mais particulièrement important pour les humains, du fait de leur longue période de maturation postnatale, jusqu'à plus de vingt ans pour certaines régions corticales. Ce qui signifie que l'individuation est une forme d'adaptation de l'individu. Et, comme la plasticité, même si elle diminue avec l'âge, ne se ferme jamais complètement, en particulier pour les fonctions cognitives, cette individuation peut se poursuivre jusqu'à la mort. Ce qui ouvre sur une question vertigineuse : qu'est-ce qu'être soi ?

Il faut rattacher l'adaptation de l'individu, l'individuation, à celle de l'espèce. Nous l'avons constaté, les espèces à faible taux de reproduction ne peuvent pas trop compter sur la sélection génétique. Un défi environnemental va donc exiger des stratégies adaptatives distinctes de la sélection génétique : ce qui veut dire comprendre ce qui se passe et développer des artefacts efficaces. Les humains ont, c'est élémentaire, inventé le vêtement pour se protéger du froid. Mais ils ont aussi inventé un arsenal culturel dont, c'est fondamental, les artefacts qui permettent de passer cette connaissance d'une génération à la suivante. De ce fait, dès son plus jeune âge, un enfant est immergé dans un milieu cognitif différent de celui qui a présidé au développement d'un enfant de la génération précédente. Cette particularité, si elle est bien utilisée, constitue un outil non génétique extraordinaire d'adaptation. Pour revenir à l'exemple du réchauffement climatique, il semble que nous ayons peut-être des solutions et que, parmi elles et par-delà des changements dans notre mode de vie, il faudra inventer de nouvelles technologies de production et de stockage de l'énergie, accélérer le développement d'espèces animales et végétales génétiquement modifiées, peut-être même la nôtre, et



d'autres stratégies qui reposent sur notre capacité à faire appel à notre raison pour remédier aux difficultés que nous pouvons anticiper, y compris celles dont nous serions responsables.

En cela, les humains constituent une espèce unique et ils le doivent à leur cerveau, ce qui ne veut pas dire que les autres espèces ne sont pas capables d'individuation, et je n'ai pas commencé par hasard par l'exemple des plantes. Il reste que l'importance de l'individuation n'est pas égale selon l'espèce considérée, depuis les micro-organismes jusqu'à *Sapiens*. Et, pour être franc, il est fort possible que, dans certains cas, la stratégie cognitive, la seule possible pour nous, soit moins efficace que la stratégie purement génétique dont peuvent bénéficier les espèces à reproduction rapide, principalement les micro-organismes et les invertébrés. Dans ce cas, nous disparaîtrons et la vie sur Terre continuera sans nous.

*Iriez-vous ainsi jusqu'à parler de regard, d'individuation, pour l'animal ?*

■ **Al. Pr. :** Oui, je viens de le rappeler, toutes les espèces sont capables d'individuation. Dans votre question sur le regard, vous faites allusion au fait que j'écris dans un texte publié par la revue *Critique*, « Mon frère n'est pas ce singe » (août 2009), que le regard d'un chimpanzé éveille chez moi un sentiment d'empathie plus fort que celui d'une poule. Cela signifie simplement que le chimpanzé est plus proche de *Sapiens*, sur un plan évolutif, que la poule – proximité évolutive qu'il serait absurde de nier. Mais il faut se méfier de l'anthropomorphisme : je ne sais pas ce qu'il y a derrière ce regard.

Je vous renverrais à Jacques Derrida et à *L'animal que donc je suis* (Éditions Galilée, 2006). Qu'est-ce qu'il regarde, ou simplement voit, le chat dans la salle de bains où le philosophe pratique, dénudé, ses ablutions ? L'anthropomorphisme est une façon de refuser aux animaux d'être ce qu'ils sont, une façon de leur imposer ce que nous voudrions qu'ils soient. Des consolations ? Des béquilles affectives ? Un peu de tout cela sans doute. Je conseillerais la lecture de Jean-Christophe Bailly, *Le parti pris des animaux* (Christian Bourgois éditeur, 2013). Et puis, si vous m'accordez un moment de provocation, je vous dirais que, comme le disait Michel Foucault, « la question des droits de l'homme en France se joue dans les prisons », donc pas dans les zoos. J'espère aussi qu'on donnera le droit de vote aux immigrés, promis depuis 1981 pour les municipales, avant qu'il ne soit accordé aux vaches.



*Si l'éthique est le propre de l'homme, si le rapport moral aux autres est une caractéristique du primate humain, est-il alors faux (ou idéologique) de parler d'éthique animale ?*

■ Al. Pr. : Je crois avoir répondu plus haut à cette question. Seuls peuvent avoir une éthique les animaux qui sont capables de pensée critique et, aujourd'hui, je ne vois que les humains dans cette situation. Sauf, évidemment, à en référer à une morale naturelle, dont on ne voit pas bien ce qu'elle recouvre mais dont on voit bien qu'elle peut justifier, par exemple, au nom du darwinisme social chez les humains, des pratiques proprement inhumaines et, très certainement, immorales. Darwin lui-même, dans *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle* (1891), s'était inquiété de cette possible dérive.

*La naturalisation de l'esprit humain pourrait déboucher sur une forme de barbarie, selon vous : qu'entendez-vous par là ?*

■ Al. Pr. : Il faut être précis. Le terme de naturalisation, en particulier quand il concerne l'esprit – humain ou autre –, peut recouvrir plusieurs démarches et positions. Ne comptez pas sur moi pour séparer les phénomènes mentaux et physiques et abandonner une position moniste matérialiste. Dans ce sens, l'esprit n'a pas besoin d'être naturalisé, il est une fonction du corps et, au premier plan, du cerveau. Ce qui ne veut pas dire que ce soit une substance.

Il y a longtemps, j'avais proposé de définir la pensée comme le rapport adaptatif de l'individu ou de l'espèce à son milieu. C'est une position matérialiste qui évite de considérer la pensée ou l'esprit comme une substance qui serait déposée ici ou là, comme le proposait Pierre Cabanis : « Le cerveau sécrète la pensée comme le foie sécrète la bile. » Ce point étant établi, il faut se méfier d'un matérialisme naïf. Le fait d'être composé d'atomes ne fait pas de nous des machines, plantes-machines ou animaux-machines ; ni de la biologie, une branche de la physique. C'est un point sur lequel je me suis exprimé à plusieurs reprises, et je renvoie le lecteur intéressé à *Machine-esprit* (Odile Jacob, 2001) ou *Qu'est-ce que le vivant ?* (Seuil, 2012).

Pour continuer sur le thème de l'esprit, il évoque inévitablement ce qu'on appelle la « théorie de l'esprit », que l'on peut définir comme la capacité, pour un animal, d'attribuer des intentions à un autre animal, pas forcément de la même espèce. Cette théorie fait donc référer



rence à un comportement tout à fait naturel qui, même s'il est très développé chez les humains du fait de leurs capacités cognitives, est présent dans d'autres espèces, tout particulièrement chez les primates non humains, évolution oblige.

En revanche, la barbarie nous attend effectivement au virage si nous éliminons, par une forme de « naturalisme philosophique », les constructions culturelles qui marquent notre espèce plus que toute autre, nous en avons déjà parlé. La définition même de la barbarie est culturelle. Sont considérés comme barbares, aujourd'hui et dans certaines cultures, des comportements qui, il y a encore peu, nous semblaient « aller de soi ». Ce point a été soulevé plus haut à propos des devoirs que certaines sociétés s'imposent vis-à-vis des autres animaux. Je ne peux que me répéter ici, mais la vie en société est réglée par le droit et cela est une garantie, hélas non totale, et avec des dérives qui peuvent elles-mêmes être portées par le droit, un droit parfois dit d'exception. Mais, même imparfait, et de toute façon évolutif, ce droit représente en général une garantie contre des comportements qui seraient justifiés d'éternité par une référence à la Nature, et je place la majuscule délibérément. Thomas Hobbes reste ici la référence : « *Homo homini lupus, nisi in societate.* » Il est vrai que c'était avant la contemporaine sanctification des loups !

*Il n'y a pas de lois dans la nature, uniquement des phénomènes, dites-vous. La normativité serait-elle donc le domaine spécifique de l'humain ?*

■ Al. Pr. : Je crois avoir répondu plus haut, mais je précise que le contexte de cette assertion que vous rappelez était purement scientifique. Ce que je voulais dire est que les scientifiques étudient la nature et proposent des lois qui rendent compte des phénomènes qu'ils observent ou provoquent par leurs expériences. Ces lois, qui s'inscrivent dans des théories, peuvent donc évoluer pour mieux rendre compte des phénomènes. C'est d'ailleurs très souvent, sinon toujours, un progrès dans l'observation des phénomènes, grâce à de nouveaux outils, qui oblige à faire bouger les théories, voire provoque des révolutions scientifiques. Même si ce fut un véritable tremblement de terre participant à la naissance, dans l'Europe de la Renaissance, de la science contemporaine, on ne peut adhérer aujourd'hui à l'idée galiléenne que « le grand livre de la Nature est écrit en langage mathématique » et que notre travail de savants serait de le déchiffrer. Cette idée conserve en



effet toute sa puissance à l'Auteur de ce livre, autre majuscule, et donc au divin. Remplacer Dieu par la Nature ne constitue pas une position philosophique recevable pour un matérialiste.

Je renverrais, pour conclure, à la lecture de Jacques Monod et, très précisément au chapitre du *Hasard et la nécessité* (*Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Seuil, 1970), intitulé « Le Royaume et les ténèbres ». Je suis retourné à ce chapitre et je vous invite à le lire dans son entier. Je l'ai relu et n'ai pu que constater à quel point je lui suis redevable. Je me contenterai de vous proposer deux citations, trop courtes, d'un texte bouleversant. Parlant de la science comme « seule source de vérité authentique », il ajoute (p. 185) : « Cette idée austère et froide, qui ne propose aucune explication mais impose un ascétique renoncement à toute autre nourriture spirituelle, ne pouvait calmer l'angoisse innée; elle l'exaspérait, au contraire. Elle prétendait, d'un trait, effacer une tradition cent fois millénaire, assimilée à la nature humaine elle-même; elle dénonçait l'ancienne alliance animiste de l'homme avec la nature, ne laissant à la place de ce lien précieux qu'une quête anxieuse dans un univers glacé de solitude. »

Et, un peu plus loin (p. 187) : « S'il accepte ce message dans son entière signification, il faut bien que l'homme se réveille de son rêve millénaire pour découvrir sa totale solitude, son étrangeté radicale. Il sait maintenant que, comme un tzigane, il est en marge de l'univers où il doit vivre. Univers sourd à sa musique, indifférent à ses espoirs comme à ses souffrances ou à ses crimes. » Comment aller au-delà ?

*Propos recueillis par Laurence DEVILLAIRS.*



Retrouvez le dossier « La question animale »  
sur [www.revue-etudes.com](http://www.revue-etudes.com)